

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Viateur Chénier, président
 Mme Isabelle Beaulieu, commissaire
 Mme Francine Simard, commissaire
 Mme Estelle Beaudry, secrétaire analyste

**ÉCOLE PRIMAIRE – SECTEUR CRAWFORD PARK
SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 15 mai 2017, 19 h
4555, rue de Verdun
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 MAI 2017

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES :

Mme Anny Létourneau 3

Mme Danielle Langelier 13

M. Gilles Lefebvre 20

M. Rohinton Gandhi 24

Mme Julie Breton 27

Mme Catherine La Rocque 33

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Bonsoir à toutes! Bonsoir à tous! Tout le monde a pris place, excellent. Je me nomme
Viateur Chénard, je préside cette commission. Mes collègues, mesdames Isabelle Beaulieu et
Francine Simard se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à la deuxième partie de la
consultation publique sur le projet de construction d'une école primaire et préscolaire dans le
quartier Crawford Park. Nous sommes secondés par madame Estelle Beaudry qui est secrétaire
10 analyste de la commission qui est à ma gauche.

 Anybody who wants to address the Commission can do so.

15 À partir de ce soir, nous accueillons les personnes et les organismes qui se sont inscrits
pour exprimer leur opinion. Cette deuxième partie de l'audience publique est un dialogue entre
les citoyens et la commission, donc les places qui avaient été réservées à la commission scolaire
et à l'arrondissement lors de la première séance ne sont plus occupées par ces personnes. Nous
aurons une seule séance d'audience pour les opinions. Nous avons six personnes et
représentants d'organismes qui vont s'adresser à nous et nous avons également reçu des
20 interventions écrites. Le tout va se retrouver sur le site de la commission.

 Je vous rappelle que les consultations de l'Office permettent aux citoyens d'être
renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie et de faire valoir leur opinion
dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets.

25 Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires
respectent un code de déontologie qui a été rédigé spécifiquement pour les contraintes de
l'Office.

30 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à
l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chaque personne qui est présente, soit

environ dix minutes pour présenter leur opinion et environ dix minutes pour un échange avec les commissaires.

35 À ceux et à celles qui ont déposé un mémoire, je rappelle que nous l'avons lu et donc je vous invite à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour un échange pour ce que les gens ne pourront pas comprendre en lisant simplement votre mémoire. Les mémoires donc seront rendus publics à la fin de la semaine et publiés sur le site de l'Office.

40 Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des mémoires. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début de l'été. C'est la présidente de l'Office de consultation publique de Montréal qui remettra le rapport aux élus municipaux et, selon la procédure établie, il sera rendu public quinze jours après le dépôt du rapport auprès des autorités. Et les décisions à prendre évidemment appartiennent
45 aux élus et non pas aux gens de l'Office.

50 Comme pour les séances de la première partie, tout ce qui a été dit au cours de l'audience est enregistré et sténographié. La transcription des notes sténographiques sera disponible sur le site internet de l'Office.

55 J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par une équipe que vous avez déjà rencontrée et elle s'occupe aussi bien de l'accueil que de la logistique. Il y a des différentes personnes mais on ne les nommera pas ce soir. La séance devrait prendre fin vers 21 h 30, sauf imprévu, bien sûr.

60 Enfin, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Donc pas de propos malveillants ou pas d'interventions qui puissent porter atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'une autre personne.

65 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de l'arrondissement pourront utiliser leur droit de rectification, ce qui leur sera permis de faire en fin de séance. Il ne s'agit pas d'engager un débat mais de rectifier des questions factuelles, s'il y a lieu. Voilà.

Alors donc, j'inviterais devant nous madame Anny Létourneau, s'il vous plaît. Bonsoir!

70 **Mme ANNY LÉTOURNEAU :**

Bonsoir! Je me présente, je suis une résidente de Verdun, je suis dans le bassin de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. J'ai deux enfants qui fréquentent cette école puis j'en ai une troisième qui va rentrer en septembre 2019.

75 Lorsque le projet d'école dans le quartier Crawford a fait l'objet de signatures au registre, j'ai décidé de m'impliquer pour tenter de faire émerger la voix des parents qui subissent les conséquences de la surpopulation dans les écoles de Verdun. Ces voix s'étaient peu manifestées dans le débat jusqu'à ce moment-là. Pourtant, plusieurs familles sont affectées par la décision de la construction ou non de cette école-là mais s'ils ne résident pas à proximité du
80 bassin référendaire.

Le 1er novembre dernier, j'avais déposé une lettre en faveur de la construction de l'école dans le quartier Crawford au conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et cette lettre-là comportait 380 signataires, donc principalement des parents qui
85 habitent dans Crawford ou dans d'autres secteurs de Verdun.

Aujourd'hui, même si le mémoire est fait à mon nom personnel, il n'est pas fait au nom de tous les signataires de la lettre, je tenais quand même à attirer l'attention sur cette lettre-là, puis je vous l'ai mise dans le mémoire que j'ai produit.
90

95 Le premier message important que je voulais livrer ce soir, c'est que l'école, elle doit être construite dans des délais rapides, de façon à ce qu'elle puisse accueillir les élèves dès septembre 2018. C'est vraiment important parce que les écoles de Verdun débordent actuellement. Il y a 114 classes qui sont prévues... La capacité d'accueil des écoles, c'est
100 actuellement 114 classes et présentement on est à 122, selon les chiffres fournis par la commission scolaire. C'est quand même beaucoup, un dépassement important. Et puis ça, c'est sans parler des prévisions qui sont à venir de 247 élèves de plus dans les quatre prochaines années. C'est très préoccupant parce qu'on parle d'environ une douzaine de classes de plus à rajouter.

105 Comme parent, je trouve inacceptable qu'on continue d'entasser des enfants dans nos écoles en raison de décisions qui ont tardé à se prendre. Il ne s'agit plus simplement de caser des nouveaux enfants dans des espaces mais il faut aussi donner de l'air à ceux qui évoluent dans des conditions qui sont loin d'être optimales. Il faut donner les moyens aux équipes-écoles
110 de mettre en œuvre tous les ingrédients propices à la persévérance et à la réussite scolaire de nos enfants. Il faut ramener le nombre de classes par école au niveau fixé par les capacités ministérielles dès que possible.

115 Ce n'est pas juste une question d'accommoder les nouveaux enfants qui vont rentrer mais il faut aussi penser aux enfants qui actuellement sont dans des écoles où on manque un petit peu d'air présentement. Et on a beau avoir des équipes-écoles formidables, du personnel compétent et créatif mais à un moment donné, ce n'est pas toujours possible d'avoir une baguette magique.

120 Le deuxième élément important que je voulais faire valoir, c'est que cette école-là, elle doit absolument servir à désengorger les écoles de Verdun mais aussi elle doit desservir les enfants de Crawford dont les familles manifesteraient le souhait d'avoir une école près de la maison. Moi, je pense que ça fait partie des ingrédients d'accessibilité sociale le fait que cette école-là soit aussi accessible aux familles de Crawford.

125 Ça veut dire qu'aux besoins qu'on a déjà identifiés, il faut rajouter trois à sept classes probablement parce que les chiffres qui avaient circulé, c'est qu'il y avait entre 75 et 150 enfants de niveau primaire dans les prochaines années dans le quartier Crawford. C'est donc un besoin de entre 25 et 29 classes pour les quatre prochaines années, si je me fie aux chiffres qui avaient été présentés par la commission scolaire.

130 Ça m'amène à mon troisième commentaire. Considérant ces besoins-là à venir, il n'y a aucune alternative qui pourrait permettre de fournir autant de classes dans un délai raisonnable. Je sais qu'il y a plusieurs personnes qui sont préoccupées par la construction de cette école, qui pensent qu'il faut d'abord occuper les classes vacantes dans les écoles anglophones voisines mais moi, j'aimerais partager ma vision de parent par rapport à ça.

135 Je trouve particulièrement préoccupant l'idée que mes enfants puissent ne pas fréquenter la même école pour des raisons de logistique familiale. S'il devient acceptable que nous transférons des enfants dans une école satellite de cinq ou sept classes, comment l'école pourra garantir que les fratries ne seront pas séparées? On voit présentement des familles désemparées ces jours-ci parce qu'ils ont seulement un enfant sur deux qui est accepté à la nouvelle école les Saules rieurs puis plusieurs remettent en question l'idée d'inscrire leur enfant parce que c'est trop compliqué pour eux d'avoir des enfants dans des écoles séparées.

140 Je ne voudrais pas non plus devoir comme parent me déplacer à deux écoles, trois écoles pour aller voir des directions d'école ou des secrétariats parce que pour cinq, sept classes, est-ce qu'on va être capable de se permettre d'avoir un secrétariat ou une direction?

145 Puis aussi, on se pose la question, comment ça va être géré pour les services professionnels dans cette école-là finalement parce qu'ils ne sont pas dans les mêmes édifices. On ne parle pas de juste traverser la cour d'école, on parle de plusieurs coins de rue. Ça va être compliqué pour les employés eux-mêmes, ça va être compliqué pour les enfants.

150 Souvent les professionnels doivent intervenir à tout moment, ça ne peut pas... Ils ont des rendez-vous prévus mais à tout moment, ils sont appelés en renfort dans une classe, donc ça va être difficile de dire : « Ah! Ils sont là juste lundi et mardi. Arrangez-vous les autres jours. »

155 Je pense qu'avec l'École les Saules rieurs, ça va apporter un petit peu d'air frais, on parle de cinq classes. Ça fait quand même une vingtaine de classes à trouver d'ici deux, trois ans et on ne peut pas prévoir combien d'enfants vont être de Verdun réellement qui vont être admis à l'École les Saules rieurs parce que ce n'est pas des places réservées pour les enfants de Verdun.

160 Puis en fait l'école actuellement, elle a un financement qui est déjà prévu, il y a un site qui est déjà disponible avec l'espace assez grand pour accueillir une cour d'école et puis c'était déjà des fonctions scolaires qui étaient sur ce terrain-là. À Verdun, ça n'existe pas vraiment des terrains assez grands comme ça pour construire une école et sa cour d'école.

165 Dans mon mémoire, j'ai formulé quelques commentaires concernant les éléments de l'école proposée. Je vais vous en présenter en vrac, il y en a plusieurs que je n'évoquerai pas nécessairement parce qu'ils sont dans le mémoire.

170 J'ai entendu beaucoup de parents qui étaient un petit peu déçus par le fait qu'on avait enlevé toutes les traces de couleur sur l'école. C'est rendu un petit peu triste, l'école. Plus aucune fenêtre de couleur. Ça serait intéressant qu'on revienne à peut-être quelques carreaux de couleur dans les fenêtres, juste pour mettre un petit peu de vie pour rappeler que c'est un endroit joyeux quand même une école. Je comprends qu'on peut harmoniser avec le quartier, puis je trouve ça important que ça plaise aussi aux voisins très proches mais en même temps, je
175 trouve que c'est quand même un lieu pour des enfants.

Je voulais souligner à quel point je trouvais que c'était une bonne idée que le stationnement soit enlevé pour agrandir la cour d'école, ça va permettre plus de place pour les enfants.

180

185 J'aimerais voir un petit peu plus de verdissement dans la cour parce que selon les traces d'ensoleillement qui sont présentées dans les documents, il y a quand même une large place dans la cour d'école où c'est très ensoleillé sur l'heure du midi puis à la fin de la journée. Je ne sais pas si on peut rajouter un petit peu plus d'arbres ou des profiter des coins d'ombre pour mettre des endroits où les gens peuvent rester plus tranquilles à l'ombre.

190 J'avais remarqué que la salle polyvalente, c'est vraiment un bel ajout parce que nous à Notre-Dame-de-la-Garde, on n'en a pas. Je trouve que c'est intéressant pour toutes sortes de services à l'interne. Mais ça serait peut-être intéressant de penser à des cloisons amovibles pour pouvoir l'utiliser en plus petite section pour différents besoins.

195 Puis j'avais pensé aussi que ça pourrait être une bonne idée que l'école puisse servir pour la communauté aussi des fois, l'été, le soir, la fin de semaine pour des camps de jour ou des choses comme ça. Donc ça rendrait des services aussi à la communauté de proximité.

Et puis je pense qu'il serait nécessaire qu'il y ait plus que dix supports à vélo. Franchement, je pense que dans le quartier, les parents initient assez jeunes les enfants au vélo. Donc ça serait vraiment très utile d'en avoir plus que ça.

200 Aussi, je voulais parler du fait que cette école-là, elle va desservir en partie des élèves qui vont venir de ce côté-ci de Douglas, puis il va peut-être falloir faire preuve un petit peu de créativité pour accommoder les parents qui vont devoir se déplacer vers l'autre côté de Douglas. Mais je voulais rappeler qu'à Verdun, il y a quand même un fort pourcentage des familles qui ne possèdent pas de voiture. Selon l'enquête origine/destination, c'est 34 % des familles qui ne possèdent pas de voiture. Pour aller chercher ses enfants à pied de l'autre côté de Douglas, ce
205 n'est pas si simple. Il va falloir les moyens pour les aider un petit peu.

210 Alors qu'on pense à des projets de trottibus, de cyclobus comme on voit des fois en Europe, peut-être un système de covoiturage entre les parents pour organiser des systèmes : un parent va chercher deux, trois enfants.

215 Étudier toutes les possibilités pour voir s'il n'y a pas des horaires différents d'autobus scolaire qui peuvent être instaurés parce que ce n'est pas évident pour les parents d'être disponibles à la maison à 15 h 30. Peut-être des groupes de marche organisés par le service de garde pour ramener les enfants à un rendez-vous à une heure précise, 17 h 30 ou 17 h, c'est plus facile de rejoindre plus facilement les parents.

220 Il faudrait peut-être voir avec la STM et l'arrondissement pour ajuster les horaires, les circuits d'autobus de la STM, puis peut-être même voir à faire dévier un petit peu le trajet de la 112 pour qu'elle vienne plus près de l'école, ça va être intéressant en même temps pour les résidents du quartier. Parce que les gens qui habitent près du boulevard Champlain, ce n'est pas évident pour eux d'aller prendre l'autobus en bas sur Wellington pour aller se rendre à l'autre bout. Puis sinon, c'est quand même une marche du boulevard Champlain jusqu'à l'école.

225 Prévoir des stations Bixi près de l'école pour permettre aux parents de se rendre peut-être à pied, puis ensuite de prendre un vélo pour aller au métro, retourner à la maison. Il faudra accommoder des tronçons cyclables qui vont rejoindre les grandes pistes cyclables au canal de l'Aqueduc ou sur les berges pour permettre à des parents avec leurs enfants de s'en venir de façon sécuritaire de la piste cyclable jusqu'à l'école.

230 Moi, je pense que peut-être effectivement, il avait été proposé de mettre un sens unique sur les rues Lloyd-George et Clemenceau et effectivement ça pourrait, je pense, être un élément intéressant.

235 Il faudra évidemment plusieurs mesures d'apaisement. Il y en a qui ont été proposées. Il faudra des bonnes signalisations pour indiquer qu'on est dans une zone scolaire, puis des campagnes de sensibilisation aussi auprès des parents, des employés, puis des gens du voisinage. Il faudra faire attention, puis ces campagnes de sensibilisation-là et ces signalisations-là devraient aussi aborder la question des entrées de stationnement privé.

240

J'ai presque terminé. Et puis je voulais dire aussi qu'afin de rendre plus attrayante cette école pour les familles plus éloignées, ça serait vraiment intéressant d'avoir un projet éducatif très dynamique et original. Plus le projet pédagogique va être emballant, plus les familles vont être motivées d'aller à cette école-là.

245

Donc j'aimerais dire que l'école Crawford fait indéniablement partie de l'équation permettant d'amorcer une prise en charge de l'enjeu de la surpopulation dans les écoles de Verdun et qu'elle doit se concrétiser en 2018. Mais au-delà de ça, il faut aussi un plan concret d'action pour lutter à la surpopulation dans le quartier Verdun pour les futures années aussi et il doit comprendre d'autres mesures.

250

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Nous avons quelques petites questions pour vous après avoir lu votre mémoire très étoffé, excellent. Merci beaucoup. Isabelle, est-ce que vous vouliez commencer peut-être?

255

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

À la lecture du mémoire, vous parlez de faire de la place aussi dans les écoles existantes dans ce que vous venez de nous présenter, que ça va aussi faire du bien dans les écoles qui sont surpeuplées. Est-ce que c'est la même situation criante, de vos parents que vous connaissez dans votre action, est-ce que c'est la même situation criante dans les autres écoles que celle de Notre-Dame-de-la-Garde?

260

265

Mme ANNY LÉTOURNEAU :

Bien je ne sais pas exactement où c'en est dans les autres écoles...

270 **Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :**

Pour les parents, le feeling des parents.

275 **Mme ANNY LÉTOURNEAU :**

Bien je ne sais pas. Je pense que c'est surtout à Notre-Dame-de-la-Garde que c'est ressenti pour l'instant. C'est assez récent que les autres écoles sont à pleine capacité ou dépassent leur capacité. Il y en a que c'est seulement depuis cette année alors que nous, ça fait déjà quelques années que...

280 **Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :**

Que ça se vit.

285 **Mme ANNY LÉTOURNEAU :**

290 Moi, mon fils est rentré à la maternelle en 2013, puis déjà on avait reçu une lettre qu'il allait être envoyé dans une autre école. Finalement, on a eu la chance d'avoir des gens qui avaient déménagé ou je ne sais plus quelle autre raison, on a pu rentrer à l'école, mais ça ne fait pas depuis cette année qu'il y a des problèmes d'enjeu de place à cette école-là.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

295 Puis votre sentiment après avoir fait toute votre étude et vos démarches, est-ce que vous auriez envisagé une école même plus grande à Crawford ou si c'est vraiment ce que le quartier a besoin?

Mme ANNY LÉTOURNEAU :

300 Bien, plus grande, j'ai l'impression que ça ne serait pas accepté beaucoup par les gens
du quartier, des voisins. Déjà que ça semble poser problème la taille de l'école actuellement. Je
pense qu'éventuellement il faudrait penser à d'autres solutions qui vont peut-être être plus près
des zones où les gens habitent parce qu'éventuellement, il va peut-être falloir revoir tous les
305 bassins des écoles de Verdun. Je ne pense pas qu'on pourra toucher seulement à l'École Notre-
Dame-de-la-Garde mais à un moment donné, je ne vois pas qu'on peut envoyer des enfants de
Lévis-Sauvé à l'autre bout. Ça n'a pas de sens.

Il faut régler aussi le problème un peu dans le quartier. Là, on a besoin de donner un bon
coup, puis ça va être intéressant d'avoir des places de plus mais d'avoir une école de
310 500 élèves, nous on est déjà à 545 élèves, c'est beaucoup dans une classe, ça fait beaucoup
d'action, beaucoup de bruit, beaucoup de choses à gérer. Le personnel vraiment, je leur lève
mon chapeau, c'est beaucoup de gestion à l'interne.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

315 Puis juste une dernière question. Concernant les trottibus, est-ce qu'il y en a à Notre-
Dame-de-la-Garde? Est-ce que c'est quelque chose qui commence à s'installer dans Verdun?
Parce qu'on voit que les gens le proposent pour Crawford. Est-ce que c'est une expérience qui a
été faite déjà à Verdun? Ça fonctionne ou il y a des embûches?

320

Mme ANNY LÉTOURNEAU :

Oui, il y en a déjà un trottibus à Notre-Dame-de-la-Garde, oui. Maintenant on a cinq
trajets, je pense, le matin. Il y en a un qui marche un petit peu moins bien mais les gens sont
325 quand même mobilisés. On a plus d'une cinquantaine d'enfants qui marchent chaque matin,
mais c'est seulement le matin.

330 Le soir, c'est plus difficile avec les horaires, c'est pour ça que je proposais peut-être un projet pilote avec la Société du cancer, quelque chose comme ça, pour essayer de voir, fixer un horaire de soir qui pourrait accommoder les parents, mais à ma connaissance, ça ne se fait pas dans les autres écoles. Mais ça marche bien, c'est possible. Ça prend quand même des bénévoles puis ça prend un petit coup de main de l'école au niveau de la promotion de ça, mais c'est un très beau projet.

335 **Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :**

Merci.

340 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Moi, j'ai une petite question pour vous. En page 13, vous faites une comparaison de la superficie des cours d'école. Vous calculez un ratio par rapport au nombre d'élèves. Les écoles que vous avez choisies, est-ce que ce sont tous des établissements de niveau primaire?

345 **Mme ANNY LÉTOURNEAU :**

350 Oui. En fait, ces chiffres-là avaient été fournis par la conseillère municipale Marie-Andrée Mauger. Oui, c'est toutes des écoles de Verdun, c'est toutes des écoles primaires. Chanoine-Joseph-Théorêt, c'est celle qui est près d'ici, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, je crois que c'est celle qui est sur de l'Église. Donc oui, c'est des écoles primaires de Verdun.

LE PRÉSIDENT :

L'ensemble ou celles qui sont...

355 **Mme ANNY LÉTOURNEAU :**

Non, il y en a d'autres.

LE PRÉSIDENT :

360

... qui sont dans le bassin ici?

Mme ANNY LÉTOURNEAU :

365

Oui, oui. Il y a Notre-Dame-de-Lourdes aussi, puis il y a Notre-Dame-de-la-Paix qui ne sont pas citées là. Je ne sais pas pour quelle raison elles n'auraient pas été citées mais c'est le choix de Marie-Andrée Mauger de publier ces chiffres-là.

LE PRÉSIDENT :

370

Très bien. Merci infiniment.

Mme ANNY LÉTOURNEAU :

375

Merci.

LE PRÉSIDENT :

380

J'inviterais madame Danielle Langelier, s'il vous plaît. Bonsoir!

Mme DANIELLE LANGELIER :

385

Bonsoir, Monsieur le président, Mesdames les commissaires! Alors ici, bien sûr, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys nous a fait part de la situation actuelle et du problème auquel elle fait face, c'est-à-dire la surpopulation de l'École Notre-Dame-de-la-Garde comme madame Létourneau vient d'évoquer aussi.

390 Alors ce qu'on a su, c'est que les salles de classe occupent tous les locaux disponibles, y compris celui de la bibliothèque. Les spécialistes doivent se déplacer d'une classe à l'autre et une partie des élèves doit aller à l'École Notre-Dame-de-la-Paix, je pense qu'il s'agit de maternelles actuellement qui doivent être transportées à presque trois kilomètres de l'École Notre-Dame-de-la-Garde.

395 Bien sûr, la solution qui a été mise de l'avant, c'est la construction d'une école dans le quartier Crawford. Est-ce que c'est la seule solution envisageable? D'après les renseignements qu'on a obtenus, le nombre de locaux projetés est de quatorze salles qui, semble-t-il, seraient toutes des salles de classe. On n'a pas parlé de locaux prévus pour l'enseignement par les spécialistes.

400 Évidemment, ça veut dire aussi qu'une partie des élèves de l'École Notre-Dame-de-la-Garde devront fréquenter l'École Crawford, et comme aussi l'évoquait madame Létourneau, ça veut dire que des enfants d'une même fratrie pourraient avoir à aller certains dans une école, d'autres dans l'autre, et la distance entre l'éventuelle École dans Crawford et l'École Notre-Dame-de-la-Garde est quand même de deux kilomètres, ce qui veut dire que ce n'est pas une distance vraiment de marche pour des enfants d'âge primaire. Et l'autre problème aussi, c'est
405 qu'à moyen terme, cette école-là ne suffirait pas à pourvoir le nombre de places prévu parce que la clientèle augmente constamment.

410 Par ailleurs, pour ce qui est du quartier Crawford, il faut se rappeler qu'il y a déjà l'École Sainte-Geneviève qui existe et qui est à distance de marche pour tous les enfants du quartier Crawford. On nous a dit aussi que l'école n'avait pas atteint sa pleine capacité. Donc il y a encore des locaux pour recevoir plus d'élèves et aussi, c'est une école qui a l'air en très bon état, l'infrastructure est belle, l'environnement est de qualité, il y a un très grand parc devant, une grande cour, il y a aussi un petit parc derrière la cour. Alors c'est une belle école pour le quartier.

415 Par ailleurs, la situation de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson est à l'inverse de celle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour ce qui est de l'effectif scolaire

420 Et, en 2015, en raison justement de la baisse de son effectif, la Commission scolaire Lester-B.-
Pearson avait annoncé la fermeture de l'École Riverview, puis ensuite, elle est revenue sur sa
décision par suite de pressions de parents. Mais elle avait tout de même indiqué qu'elle devrait à
moyen terme envisager la fermeture d'une de ses écoles à Verdun parce qu'elle craignait entre
autres que le ministère ne veuille plus subventionner l'entretien d'écoles qui n'étaient pas pleine
au moins à la moitié de leur capacité.

425 Alors donc la Commission scolaire Lester-B.-Pearson reconnaît que le maintien d'école
sous-utilisée entraîne évidemment des coûts importants et qu'elle souhaiterait investir ces
sommest-là de façon judicieuse pour l'éducation des enfants.

430 Donc ici on a quelques chiffres. Au cours des trois dernières années, l'effectif de l'École
Riverview est environ de 200 élèves, ce qui correspond à 40 % de sa capacité. Il y a déjà eu
550 enfants dans cette école. Et pour Verdun Elementary, environ 250 au cours des trois
dernières années, ce qui veut dire que l'école est à peu près à 30 % de sa capacité parce qu'elle
peut recevoir à peu près 800 enfants.

435 Par ailleurs, j'habite le quartier depuis 35 ans maintenant et j'ai vu au cours des
30 dernières années au moins sept écoles qui ont été soit démolies ou soit utilisées à d'autres
fins que l'enseignement. Elles ont été soit démolies pour qu'on construise des maisons, elles ont
été transformées en immeuble à logement en copropriété, certaines en entrepôt. Alors disons
440 que je n'aimerais pas voir cette situation se répéter, voir des écoles démolies alors qu'on a un
patrimoine bâti important dans les infrastructures scolaires.

445 Il y a une solution qui m'apparaît possible et que je m'étonne qu'elle n'ait jamais été
envisagée, c'est un échange pur et simple d'école entre les deux commissions scolaires. Ça
s'est fait beaucoup quand les commissions scolaires confessionnelles sont devenues
linguistiques, un transfert des écoles francophones aux écoles anglophones.

450 Puis en fait, l'École Notre-Dame-de-la-Garde pourrait déménager dans l'École Verdun Elementary qui est immense comme je le disais tout à l'heure, qui peut recevoir à peu près 800 enfants, puis les enfants de l'École Verdun Elementary pourraient déménager dans l'École Notre-Dame-de-la-Garde qui est plus petite. Puisque les deux écoles sont très proches l'une de l'autre, disons qu'elles demeurent des écoles de quartier, ce n'est pas plus de distance pour les enfants à parcourir pour aller à une école ou l'autre.

455 Les avantages que je vois dans cette solution-là pour la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, c'est que d'abord tous les élèves seraient sous le même toit alors plutôt que répartis entre plusieurs écoles. Les locaux sont en nombre suffisant à l'École Verdun Elementary pour aménager une bibliothèque, des salles de classe pour les spécialistes. Il y aurait en plus des locaux pour répondre à une éventuelle croissance.

460 Puis aussi pour la commission scolaire, j'imagine ça simplifierait considérablement tout ce qui est administration, gestion des effectifs scolaires, des ressources humaines et matérielles parce qu'encore une fois, comme l'évoquait madame Létourneau tout à l'heure, plus on a d'écoles évidemment, plus il faut répartir les spécialistes, les orthopédagogues, enfin tous les gens qui soutiennent l'enseignement. Alors quand tout le monde est sous le même toit, c'est plus facile.

470 Pour ce qui est de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, évidemment une école plus petite veut dire moins de coûts pour eux et puis aussi, si les élèves de l'École Verdun Elementary étaient relocalisés à l'École Riverview, les deux écoles seraient très proches l'une de l'autre. Elles sont presque à deux rues de distance en fait, elles sont distantes de 300 mètres.

475 Et les avantages pour les citoyens, enfin pour l'ensemble de la collectivité, d'abord pour les parents dont les enfants vont à l'École Notre-Dame-de-la-Garde, tous les enfants d'une même fratrie iraient à la même école, l'école demeure dans le même quartier qu'auparavant, alors le problème de transport ne se pose pas vraiment.

480 Et pour l'ensemble des contribuables, bien, on conserverait tout le patrimoine scolaire déjà bâti et
puis évidemment on voit aussi que ça se traduirait par une utilisation plus judicieuse des fonds
publics. Merci.

LE PRÉSIDENT :

485 Merci beaucoup. On a quelques petites questions pour vous.

Mme DANIELLE LANGELIER :

Oui.

490 **LE PRÉSIDENT :**

Je voulais juste vous demander, Verdun Elementary, est-ce que c'est une école primaire
ça?

495 **Mme DANIELLE LANGELIER :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

500 Vous dites 800 élèves, oui?

Mme DANIELLE LANGELIER :

505 Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

510

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

J'avais une petite question pour vous. Dans votre document à la page 1 – et vous y avez fait référence aussi tout à l'heure – dans les problèmes à résoudre, le troisième paragraphe, vous référez à une rencontre au printemps 2016 et vous expliquez également que :

515

« Pendant cette réunion tenue au printemps, nous avons aussi appris que l'École Verdun Elementary de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson ainsi que l'École Riverview (...) fonctionnent à une fraction de leur capacité (environ 30 % pour la première et 40 % pour la seconde). »

520

En fait, je me demandais qui a dit ça? Quelle est votre source? Et vous y avez référé ici aussi.

525

Mme DANIELLE LANGELIER :

En fait, j'ai eu les chiffres des deux écoles en question. Leur effectif est connu en fait, ce sont des chiffres...

530

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc ce sont les directions d'école qui vous ont dit, par exemple dans le cas de Verdun Elementary, qu'ils sont à 30 % de leur capacité?

535 **Mme DANIELLE LANGELIER :**

En fait, j'en déduis ça par le nombre qui est là, sachant que l'école peut accueillir 800 enfants, bien en fait, c'est un simple pourcentage comme ça.

540 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

D'accord. Merci.

545 **Mme DANIELLE LANGELIER :**

Je vous en prie.

LE PRÉSIDENT :

550 Merci beaucoup.

Mme DANIELLE LANGELIER :

Merci à vous.

555

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais monsieur Gilles Lefebvre, s'il vous plaît.

560 **M. GILLES LEFEBVRE :**

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

565

Bonsoir!

M. GILLES LEFEBVRE :

570

Mon intervention est assez courte. À la dernière rencontre, je l'avais mentionné. Donc ma préoccupation – je suis un résident de Verdun du quartier Crawford – et ma principale préoccupation évidemment, c'est la sécurité des élèves dans la future école primaire et des résidents du voisinage.

575

Selon l'étude de circulation commandée par la commission scolaire, on mentionne qu'il y aura environ 207 nouveaux déplacements dans la période du matin dans le quartier, donc dans le voisinage finalement tout près de la nouvelle école et 275 nouveaux déplacements le soir, dans la période du soir. Il faut se rendre compte évidemment que ces déplacements-là vont se faire sur une courte période le matin et le soir. Ces déplacements-là, selon l'étude de circulation

580

évidemment, eux mentionnent que ce sont des conditions quand même de faible envergure, c'est-à-dire qu'il y a peu d'impact. Ce n'est pas « très peu » mais « peu » d'impact sur le voisinage.

585

Par contre, on peut s'imaginer évidemment, résidant autour de l'école, que quand même 200 déplacements autour de l'école, ça va engendrer quand même des inconvénients que l'on n'avait pas auparavant. On peut évidemment penser par exemple à l'École Sainte-Geneviève qui est tout près et qu'on connaît, donc on passe souvent par là, donc une circulation qui se fait quand même difficilement le matin, le soir. Les policiers ont à intervenir de temps à autre pour rappeler aux conducteurs de faire attention.

590

Dans l'étude de circulation commandée toujours par la commission scolaire, on mentionne qu'il y a une petite étude qui a été faite, donc une revue de littérature concernant les débarcadères d'école.

595 On mentionne évidemment des comportements dangereux des conducteurs. Donc c'est un fait
bien documenté. Parmi ces comportements-là donc il y a trois points qui sont mentionnés. Donc
évidemment, on dépose... bon, les parents arrivent à l'école en auto, donc déposent de temps à
autre évidemment les élèves du côté opposé de la rue. Donc ça peut évidemment créer des
600 situations dangereuses pour les enfants. Évidemment, il arrive de temps en temps que des
véhicules sont en stationnement double, donc ça peut causer des problèmes de circulation, des
inconvéniens aussi, puis surtout évidemment donc il y a des demi-tours des véhicules sur même
rue, donc demi-tour qui fait en sorte d'amener des comportements dangereux, un côté un peu
difficile pour les citoyens et aussi évidemment pour les élèves. Donc c'est dangereux.

605 Donc le prochain point que je vous apporte, j'ai fait moi-même un petit croquis de la rue
Lloyd-George. Donc la rue Clemenceau est de même gabarit, donc vous allez voir la
configuration des rues Lloyd-George et Clemenceau. Donc ce sont des rues de petite taille, de
petit gabarit, vraiment très petit. C'est des rues de neuf mètres de large. Ce que vous voyez à
l'écran, ce sont des véhicules de dimension très moyenne, donc c'est des Honda Civic, de petite
610 taille. On voit des véhicules stationnés de chaque côté de la rue. On voit la circulation qui se fait à
double sens. Donc ce sont des rues à double sens, donc circulation à double sens.

Durant l'été, la situation qu'on voit présentement, c'est durant l'été; évidemment, l'hiver
c'est encore plus problématique, on voit que la circulation à double sens sur ce genre de rue-là,
615 sur nos rues, c'est impossible l'été. On voit ici que si on veut passer à double sens, il nous reste
30 centimètres de distance entre chaque véhicule. Donc on est obligé finalement de laisser
passer l'autre véhicule et, etc., pour faire en sorte qu'on puisse circuler à double sens sur ces
rues-là. Puis on s'imagine aussi que l'hiver, on peut voir l'hiver avec des bancs de neige, donc
avec la neige que c'est encore beaucoup plus difficile, évidemment ça peut être même
620 dangereux, donc il faut faire attention.

625 Donc on peut s'imaginer donc dans une situation où évidemment on va avoir un
achalandage d'environ 200 véhicules le matin, 275 véhicules le soir, que les conditions vont être
difficiles, plus difficiles, et bon, des conditions un peu plus dangereuses finalement pour, comme
je mentionnais, les élèves et les citoyens du quartier.

630 Ce qui est mentionné dans l'étude de circulation de la commission scolaire, c'est des
recommandations pour éviter les manœuvres dangereuses. Donc ces recommandations-là, c'est
de faire en sorte que les rues Lloyd-George et Clemenceau soient à sens unique. Lloyd-George
en direction vers le fleuve et Clemenceau dans la direction inverse. La création de sens unique
de cette façon-là peut engendrer des problèmes peut-être au niveau du quartier. Par contre, je
crois que les problèmes au niveau du quartier pourraient se résorber dans le sens que, bon, si on
fait les deux rues à sens contraire, donc ça peut permettre une bonne canalisation de la
circulation.

635 Évidemment, cette proposition-là ne nous plaît pas comme résident de ces rues-là.
Évidemment, on aime beaucoup mieux avoir des rues à double sens. Pour nous, c'est plus
facile. Mais je pense que dans des conditions qu'on nous annonce pour l'école, on est prêt à
faire un pas pour éviter ces problèmes-là et accepter que les rues soient à sens unique.

640 Donc, on demande finalement à l'arrondissement Verdun qui a présenté son Plan de
circulation d'appliquer finalement les recommandations de l'étude de circulation, puis tenir
informés les citoyens du voisinage du nouveau plan de circulation et des mesures qui seront
mises en place pour la sécurité des élèves et des résidents. Voilà.

645 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

650 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Une toute petite question. Il y avait une école donc avant sur le site. Est-ce que vous étiez citoyen? Est-ce que vous étiez voisin de l'école à ce moment-là?

655 **M. GILLES LEFEBVRE :**

Je suis le propriétaire tout à côté de l'école, effectivement, oui.

660 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Donc comment ça se passait la circulation que vous décrivez un peu... En tout cas, ça semble difficile ce que vous décrivez.

665 **M. GILLES LEFEBVRE :**

665

C'est-à-dire que ce que je décris comme possiblement difficile, c'est ce qu'on voit finalement à l'École Sainte-Geneviève qui est un peu plus loin dans le quartier, qui a des rues de gabarit beaucoup plus grand en passant, donc on s'imagine qu'avec des – donc dans notre quartier, dans notre voisinage, avec des rues en gabarit beaucoup plus réduit, que évidemment donc la circulation va être beaucoup plus difficile. Évidemment, c'est pour cette raison-là que je crois qu'en appliquant la règle du sens unique dans ces rues-là, donc ça va aider à la circulation, ça va rendre les conditions un peu plus faciles finalement, et pour les citoyens, et pour les gens qui vont aller à l'école.

670

675 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Donc ce n'est pas basé sur une expérience négative antérieure.

M. GILLES LEFEBVRE :

680

C'est-à-dire que l'école qui a été démolie, donc l'école qui a été fermée depuis environ dix ans, donc l'expérience que l'on... C'est-à-dire qu'avant la fermeture, évidemment je n'étais pas là mais il y a des citoyens, des voisins finalement qui m'ont parlé de l'école effectivement et l'école, à la capacité qu'elle avait, donc de sept classes, six classes et une classe de maternelle, il ne semblait y avoir aucun problème de circulation à l'époque, oui.

685

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. J'inviterais Mr. Rohinton Gandhi.

690

Mr. ROHINTON GHANDHI :

My name is Rohinton Gandhi. I live on the corner of Crawford Bridge and Churchill for the last 38 years. Bonsoir! Good evening!

695

I was there during the original Crawford Park school, it started out as a red school house and the reason we did not have a lot of traffic there was because 90 % of the children that went to Crawford Park walked to school. And that's one of the reasons Crawford Park still has that country feel to it. Because the school itself was part of a community where most of the children walked to.

700

We would probably have that today as well, but what I'm reading is that there is going to be a lot more traffic. If you look at the independent studies that we have been receiving, we are talking about 400 to 850 vehicles per day on any one day. If you've seen Lloyd George, I don't know if any of you commissioners have gone to see the site, it's not Décarie Boulevard, it's not Park Avenue, it's not meant for that kind of traffic. That's really, my first question is how are you going to manage that kind of traffic?

705

710 Even if there's a minimum of 200 more vehicles in the morning, 275 more vehicles in the evening, right now you're saying that the overflow will be on Clémenceau, which already has a daycare drop off and pick up in the afternoon. And the other flow will be on Crawford Bridge, which is where I live on, Crawford Bridge and Churchill, so I'm very close to the situation.

715 There's also hospital's shifts that have that flow as well. So, you've got three streets with heavy flows in a small community. Now you're throwing new children into the mix. My question is how do you intend to manage that flow? I mean, the one way street, the idea of the gentleman, is a very good idea. But, when you're talking of that many cars, we're only used to maybe 50 on Crawford Bridge, which is the busiest street in Crawford Park, it's a lot less than that per day and that's a bus route as well.

720 Also, I'm worried about the parking. Because with schools, I walked them to school because it was a school there before, and I'll walk to school there, because the school again will revive the community. But I don't want it to become something with the parking vignettes where you have to fight for a parking space or pay for a parking space. That's happened in several La Salle boroughs and it's a real horror story. Because, right now, it's free public parking and it's first come first serve, we would just like to leave it that way and not change it. In my opinion.

730 That's just it. I want to know how you'll manage those kinds of flows in Crawford Park? And I would appreciate it if you would take a look at that because the Crawford Park right now is still a country like place. The values of the homes will go up with the school but the value of living there will go down when you bring so much more traffic into a ... It's not an urban area at all, it's a very much suburban, sometimes in the morning, rural to wake up to. As many people live in Crawford Park, it's the value of the quality of life there that makes the quality of your home higher.

735 I don't know if I'm explaining myself correctly, excuse me. And I would be glad to be on any citizen's commission or if you need a feedback, I'm very well open to work with anyone there. Because I missed going to Crawford Park school by one year. I went to grade seven, and I just missed going to that school. It's unfortunate.

740 But I know a lot of people that started there in the fifties and local historian, I know when it
went up and I know the sequence of events of that school. This new school will be the
continuation of that if we can manage it not to become an urban problem. Not just for us, it's for
the kids as well. There are schools right now, like Beurling Academy that have drop off points,
745 which do make sense when you're talking about high school, but you're talking about *une école*
élémentaire, it's not the same thing. It's very much not the same thing. That's really why I'm here
tonight. Thank you very much for listening.

LE PRÉSIDENT :

750 Thank you. And to answer the question that was in your written document, We have
been to the site obviously and we do not live around there. If we did, we would be conflicted out
of the commission, we could not sit here.

755 **Mr. ROHINTON GHANDHI :**

No, I just wanted to make sure that you saw what it was really like. And it's definitely not
the traffic survey was saying, a main artery. Lloyd George is not a main artery at all. It's not a
Décarie, it's not a Park Avenue, if you could see for yourself.

760

LE PRÉSIDENT :

Absolutely. Thank you very much.

765 **Mr. ROHINTON GHANDHI :**

Thank you.

770 **LE PRÉSIDENT :**

On va prendre une petite pause de quinze minutes. Donc ça va nous amener à 20 h. Voilà. Merci beaucoup, à tout de suite.

775

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

780

LE PRÉSIDENT :

Re-bonsoir! Comme il est 20 h, je vous demanderais de rejoindre vos places, s'il vous plaît. J'inviterais madame Julie Breton, s'il vous plaît. Bonsoir!

785

Mme JULIE BRETON :

Bonsoir! Alors comme j'avais remis mon texte et que vous en avez pris connaissance et que je fais référence à des informations que j'ai mais que je ne cite pas dans le texte lui-même, j'ai pensé juste donner quelques-unes de ces informations-là.

790

Un extrait de courriel qui a été échangé entre le directeur de la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures, ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur et des concitoyens de Crawford sur la question du 14 classes minimum dans la construction des écoles. Alors les citoyens demandent :

795

« Quand vous dites que le ministère autorise normalement entre 14 et 32 classes, est-ce que ça implique nécessairement qu'une demande de moins de 14 classes serait refusée? Ou si la demande justifie un nombre moindre de classes pour le bienfait des élèves, est-ce que le ministère considérerait cette demande? »

800

Alors le directeur répond :

805 « *Le critère de 14 classes peut en effet varier s'il y a des particularités au projet le justifiant. Il s'agit ici d'une ligne directrice plus que d'une norme à respecter. On vise un minimum de 14 classes par souci de bonne gestion des fonds publics car en bas de 14 classes, le coût de revient par classe est plus important. On recommande alors l'agrandissement d'une école existante lorsque cela est possible. Toutefois, une demande de moins de 14 classes n'est pas rejetée systématiquement. Comme mentionné plus tôt, elle sera analysée en fonction des spécificités du projet.* »

810 Donc je parlais de ça dans mon texte. Ensuite, sur les infrastructures disponibles à la commission scolaire anglophone, j'y faisais référence aussi en parlant de l'école Verdun Elementary, l'école Allion. Je vais vous lire un extrait d'un courriel qui a été adressé aussi à des citoyens de Crawford par Mary Ann Davis, la commissaire scolaire de Lester-B.-Pearson qui dit :

815 « *Verdun Elementary is nearly 100 years old and once had boys and girls entrance to the building. Therefore, the part that is up for rent has its own entrance which is separated from the English part. Right now, the 11 classes are empty and are separated from the occupied classes by the English students. There would be room for the administrative body. As for the library, it is a large one that is already bilingual because Verdun Elementary is considered a bilingual school. As for the contract, it would be a long term one but I would not be able to give you the details.*

820 *As for the contract, it would be a long term one but I would not be able to give you the details.*

825 *Allion Elementary, the old one on Allion, is completely empty. It is three floors and can house up to 400 students. It would be available for rent but in the case of School Board Agreement, we would just concede the building to the CSMB who would take it over permanently and this would be agreement of the Education Ministry. This has to do with the laws that govern immoveable governmental buildings.* »

830 Et elle cite aussi des exemples de cohabitation qui existent en ce moment.

« *The three examples are LaSalle Senior Junior, Orchard School and Children's World Academy. In all three cases, the buildings are separated in two with separate entrances. The student body are completely isolated from one another. It is basically just a shared building and that is it.*

835

One more piece information about Verdun Elementary. The building has the capacity of 800 students and right now, our student population is 250. So that leaves a lot of place for another school. »

840

J'ai aussi un extrait d'échanges qui ont eu lieu cette fois-ci sur Facebook, sur la page des familles de Crawford, et qui est encore une citation de Mary Ann Davis.

845

« *J'aimerais éclaircir certaines informations concernant la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, la CSMB et le rôle du municipal. J'entends beaucoup parler que les deux commissions ne se parlent pas. Cette information est tout à fait fausse. Notre dernière rencontre remonte à juin – alors ici, on cite septembre dernier, septembre 2016 – Les deux directeurs généraux se sont rencontrés. La rencontre a été demandée par Lester-B.-Pearson pour offrir nos locaux de Riverview pour les prématernelles de Notre-Dame-de-la-Garde qui débordent. La CSMB nous a expliqué qu'ils étaient corrects et n'avaient pas besoin de place parce qu'ils avaient en masse de place dans une autre de leurs écoles. Nous avons quatre classes vides à Riverview et onze classes vides à Verdun Elementary. Nous souhaitons partager de l'espace avec CSMB mais pour l'instant, ils n'ont pas besoin d'espace.*

850

855

Pour ce qui est du rôle de la municipalité, il n'y a pas grand-chose qu'ils peuvent faire parce que les commissions scolaires sont considérées un autre palier gouvernemental. Monsieur le maire nous a soutenus dans nos revendications lorsque Riverview était menacée de fermer. Pour l'avenir, nous ne savons pas ce qui va arriver concernant le partage de l'espace. Notre souhait est de partager l'espace, une cohabitation qui ne brimera pas la Loi 101. Lester-B.-Pearson reste ouvert à une cohabitation. Nous le faisons déjà dans trois autres écoles de notre territoire. »

860

Que j'ai nommées dans l'article plus tôt. Ensuite, je voulais juste citer un article de *La Presse* qui est du 20 septembre 2016, qui parle principalement du transport actif et qui cite Sylvie Bernier :

865

« En 30 ans, le nombre d'élèves qui se déplacent à pied ou à vélo pour se rendre à l'école a diminué de 50 %. Au Canada, un enfant sur trois souffre d'embonpoint ou est obèse. À peine 4 % bougent 90 minutes par jour comme recommandé. Seulement 28 % des enfants marchent pour aller à l'école. Les principaux freins à cette pratique, ce sont la crainte des parents et le manque de temps. Les deux parents travaillent, ils sont pressés et la voiture devient le mode de transport le plus rapide, le plus efficace. »

870

Et que 43 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec sont dues aux transports. Alors voilà.

875

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Est-ce que ces sources seront partagées avec...

880

Mme JULIE BRETON :

Oui, oui, je ne sais pas la procédure mais je vais remettre les documents, oui, bien sûr.

LE PRÉSIDENT :

885

Oui, oui, parfait. Excellent. On a lu votre document. En essence donc, vous êtes en faveur d'une école plus petite. Peut-être vous pourriez définir un petit peu plus?

Mme JULIE BRETON :

890

Je ne prétendrai pas avoir, moi, la solution à la problématique actuelle mais je pense que la priorité devrait être donnée à la proximité pour les écoles et à la vie de quartier et à la vie

895 familiale dans la manière d'organiser et de structurer et l'espace et le temps des enfants. Et je
pense que de baser des projets d'avenir sur des déplacements de cohorte, on passe à côté de
quelque chose d'important.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

900 Juste une question. Vous avez étudié le modèle peut-être d'utiliser les écoles de Lester-
B.-Pearson. La centaine d'enfants qui sont dans Crawford Park peuvent facilement marcher
jusqu'à Verdun Elementary?

Mme JULIE BRETON :

905 Non.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

910 Donc ceux de Crawford, parce que vous dites il faut favoriser les écoles de proximité,
vous avez dit les écoles de quartier, surtout aller à pied à l'école.

Mme JULIE BRETON :

915 Oui, oui.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

Pour la centaine d'enfants dans Crawford, eux autres, ils iraient où?

920 **Mme JULIE BRETON :**

Bien en ce moment, je pense qu'ils vont à Sainte-Geneviève à pied ou ils iraient dans
une école à Crawford à pied aussi. Mais moi je pense surtout à ceux qui sont de l'autre côté de

925 Douglas, ceux pour qui c'est préoccupant, c'est ceux qui habitent loin, qui viendraient à l'école de Crawford. Pour eux, je vois difficilement... En fait, ça se peut venir à pied mais c'est une bonne marche mettons. C'est des petits enfants et c'est une bonne marche.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

930 Mais c'est ça, pour ceux de Crawford, est-ce que vous n'avez pas... Ça n'a pas été intégré dans la...

Mme JULIE BRETON :

935 Bien, en fait, moi, admettons qu'on pouvait reculer en arrière, j'aurais entretenu l'école qu'il y avait là, puis les enfants de Crawford iraient à l'école là à pied. Alors c'est ce qui était le plan il y a quelques années. Puis on s'est rencontré ici même, on a vu des plans d'architecture, on a vu la proposition de rénovation et tout ça. Donc la solution d'école de quartier existait. Là, elle n'existe plus. Si c'est possible, si c'est vrai que c'est une priorité d'avoir des écoles de
940 proximité et qu'on peut, dans des cas particuliers, avoir moins de quatorze classes, bien oui, moi, je pense que ça, ça aurait été une solution.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

945 Merci.

Mme JULIE BRETON :

950 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Bien. J'inviterais madame Catherine La Rocque, s'il vous plaît.

955 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

Je n'aime pas beaucoup parler en public.

960 **LE PRÉSIDENT :**

Oubliez-le, ce n'est pas grave. Continuez.

965 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

O.K.

970 **LE PRÉSIDENT :**

C'est juste vous et moi.

975 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

O.K., on va faire semblant. Je ne vais pas relire mon texte. Au fond, j'ai dit que c'était un mémoire, mais au fond, c'est un texte d'opinion. Mes opinions sont basées sur les faits qui ont été accumulés par mes voisins de quartier, mes voisines de quartier.

980 J'ai juste composé un complément au mémoire parce qu'il a fallu que je le compose assez rapidement. J'ai manqué des petits bouts, puis même encore, je me suis rendu compte que j'ai manqué des petits bouts. Alors voilà. Je vais vous le lire.

Lorsque mon conjoint et moi avons acheté notre maison en 1993, je savais très bien qu'il y avait une école à un bloc de chez nous – j'habite sur Lloyd-George – et je souhaitais qu'elle ouvre ses portes un jour.

985 Je n'ai jamais été contre cette école, ni contre les enfants comme on me l'a accusé et je ne connais personne dans le quartier qui l'est. Je suis par contre absolument contre le projet d'école tel qu'il a été proposé. Je suis contre la mauvaise gestion et donc le gaspillage d'argent. J'étais contre la démolition de l'ancienne école, et je suis contre l'arrogance bureaucratique et je suis surtout désolée que ce projet d'école ait si bien divisé le quartier auquel je tiens si fort. Parce
990 que ça a vraiment pas fait du bien aux voisins. Ça a vraiment... Puis on dit mais pourquoi contrer le projet? Ça va juste diviser le quartier, diviser les... Mais non, la proposition du projet, ça a divisé le quartier.

995 Lorsqu'il était question de vendre l'école en 2013, l'ancienne administration municipale nous a promis que le bâtiment ne serait jamais plus grand que sa taille originale. Aujourd'hui, la situation a drôlement changé. Le maire Parenteau, ancien agent d'immeubles, a poussé ce projet d'école comme si c'était le sien. Ce même monsieur Parenteau veut voir l'abolition du processus référendaire, qu'il a appelé de la bouillie pour les chats, afin de permettre libre expression aux promoteurs. Donc ça explique un peu comment on est arrivé à ça tout d'un coup.

1000 La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a délaissé un bâtiment jusqu'à ce qu'elle doive le faire démolir mais on ne parle jamais de ce comportement outrageusement irresponsable : Oui, c'est dans le passé, on ne peut pas revenir là-dessus. Ce qui est fait est fait. Tournons la page. Allons plutôt de l'avant. Il ne faut pas vivre dans le passé. J'ai tout entendu.
1005 Mais c'est quand même un indicateur du comportement général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, voire de toutes les instances gouvernementales qui dépensent l'argent des contribuables comme leurs dirigeants ne dépenseraient jamais leur propre argent.

1010 C'est important d'en tenir compte. Si on veut corriger les erreurs du passé, il faut s'en rappeler. Si je me comportais de cette façon avec ma propre maison, mes parents ne m'en feraient jamais construire une autre et encore moins une maison deux fois plus grande.

1015 Les plans architecturaux maintenant ont dû être préparés bien à l'avance. La commission scolaire n'aurait pas donné le feu vert à une démarche aussi coûteuse, si elle n'avait pas conclu d'entente au préalable avec les élus municipaux.

1020 De plus, l'étude de circulation est incomplète, comme vous l'avez constaté, et les deux études, stationnement et circulation, ne sont que des estimés. On a passé le commentaire : ce sont des estimés, puis c'est soumis par la commission scolaire, ce n'est pas... Oui, c'est indépendant mais c'est... On s'entend que ça devrait vraiment être indépendant. Ça ne devrait pas être demandé par la commission scolaire, ces études-là. Parce qu'on sait qu'on est capable d'organiser les chiffres pour que ça paraisse bien et oublier de tenir compte de certaines choses et peut-être que les gens n'ont pas remarqué.

1025 Nous, qui habitons dans Crawford Park, savons très bien que l'achalandage va transformer le quartier à tout jamais. Et ne parlons pas des rendus trompe-l'œil qui font croire que la cour est immense et le bâtiment tout petit. Les rendus sont vraiment... Ce n'est pas ça, ce n'est pas du tout ça. Les rendus sont pris d'un angle pour faire paraître comme l'école de la même hauteur que la maison à côté. La cour d'école a l'air toute belle et énorme comparée à la
1030 toute petite école qui est dans le coin, c'est un... en tout cas.

Là, c'est un commentaire, c'est vraiment, c'est sur le processus, j'ai de la misère avec ça. Le processus démocratique ne l'est pas, et j'en suis infiniment déçue. On nous impose tellement de consignes et de restrictions et d'étapes qu'on s'épuise à sa simple lecture. Le langage est
1035 quasi-incompréhensible, même pour un francophone et rien n'est disponible en anglais. Alors on élimine une grande partie de la population en partant.

De plus, nous devons faire tout ce travail sans rémunération, hein, c'est du bénévolat qu'on fait, on vient ici, on n'est pas payé pour venir ici. C'est parce qu'on tient à cœur notre
1040 quartier. Nous devons faire tout ce travail sans rémunération, avec très peu de ressources puisque nous ne sommes que de simples citoyens. Nous devons même nous présenter à la mairie entre 8 h 30 et 17 h pour faire certaines recherches ou consulter certains documents. Ce n'est pas tout qui est disponible en ligne. « Non, non. Venez voir. Il faut venir. » Les gens travaillent, on ne peut pas se déplacer. Les gens ont des enfants. C'est pour ça que la salle est
1045 vide au fond.

1050 À Verdun, on ne met même pas à notre disposition un simple formulaire ou exemple de
demande d'ouverture de registre comme on peut trouver ailleurs. J'en ai trouvé dans d'autres
municipalités un formulaire. On remplit, on rend facile. Moi, quand je l'ai demandé, quand on a
voulu ouvrir un registre pour passer au référendum : « Non, on n'a rien. Non, je suis désolé, on
n'a rien. Vous faites comme ça, ça, ça. » On nous a donné la moitié de l'information, puis on ne
nous a pas donné toutes les précisions, puis il faut aller les chercher, il faut faire beaucoup
d'heures de lecture pour trouver comment faire. Puis si on se trompe, ben c'est non recevable.
« On est désolé, c'est non recevable. »

1055 Tout le processus référendaire est fait pour rendre des citoyens apathiques et on cherche
quand même à l'abolir parce qu'il reste quelques citoyens qui s'acharnent. On veut abolir notre
seule voix. On a une seule voix, puis là, ben on l'a abolie dans ce cas-ci à cause de l'article 89.

1060 Malgré tout, je garde espoir – on ne dirait pas là, mais en tout cas – malgré tout, je garde
espoir que vous allez étudier en profondeur tous les aspects de ce projet et que votre décision
sera bien réfléchie. Je vois que vous êtes bien raisonnés, ça paraît, j'ai confiance et je garde
espoir. Merci bien de m'avoir écoutée.

1065 **LE PRÉSIDENT :**

Merci bien. Est-ce que je peux vous poser une petite question?

1070 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

Oui, bien sûr.

LE PRÉSIDENT :

1075 En relisant votre document, vous mentionnez : « *Si vous permettez que le projet se
concrétise tel qu'il a été présenté, voilà une triste perte de patrimoine.* »

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1080 Oui, je savais que vous alliez demander ça. C'est parce que Crawford, comme Ro a dit
plus tôt, Crawford, ce n'est pas n'importe quel quartier, c'est spécial comme quartier. On le voit
en rentrant. C'est des petites maisons qui se transforment malheureusement. On est désolé de
voir ça. Le quartier se transforme déjà. Ça, c'est déjà triste. Mais c'est bien de voir des nouvelles
1085 familles, c'est bien de voir le renouvellement et la vie, les enfants, puis à l'Halloween, ça passe,
puis il y a plein de monde. Quand je suis arrivée, c'était mort. Mais d'amener une école...

Déjà il y a l'Hôpital Champlain, quatre étages. C'est un monstre, ça n'aurait jamais dû
être construit ça. Il y a eu quelque chose, un passe-droit là, puis Ro habite en face de là, puis il le
sait qu'il y a eu un passe-droit là. L'école, c'est un autre passe-droit qu'on nous fait là. Ça, ça va
1090 transformer le quartier. Ça ne va plus jamais être le quartier auquel on tient.

On choisit où on veut vivre. Mais moi, je ne tiens pas à vendre ma maison, ça ne me dit
rien. Que les maisons valent plus cher parce qu'il y a une école, ça c'est monsieur Parenteau qui
dit ça parce qu'il est agent d'immeubles, bravo une école! Mais moi, je ne veux pas déménager.
1095 Que ma maison augmente en valeur, ce n'est pas une bonne idée. Ce n'est pas bon pour moi.
Moi, je ne tiens pas à ce que ça augmente la valeur de ma maison, parce que je veux rester. Je
veux que la valeur du quartier reste, que le quartier reste, la qualité du quartier.

Puis ça semble exclusif comme si je voulais, je ne sais pas, les gens nous disent : « Bien
1100 oui, vous autres à Crawford... ». Mais oui, c'est parce qu'on est allé à Crawford pour une raison,
c'est pour le quartier. L'école, c'est un monstre dans notre quartier, puis à tout moment, il va y
avoir au moins la moitié des élèves qui vont venir de trop loin pour marcher, à tout moment.

Parce qu'au meilleur des temps, l'école était de sept classes, hein. Quand elle a été
1105 construite dans les années 50, on avait beaucoup plus d'enfants par famille et l'école convenait
au quartier.

1110 Maintenant, ils ont un enfant, deux enfants, moi j'en ai trois, c'est rare. D'habitude, deux, max. Mais en tout temps aujourd'hui il y a peut-être 150 enfants puis ça, c'est vraiment optimiste. Puis dans 20 ans, 15 ans, quand le quartier va se renouveler encore, quand ces enfants-là – ou dans 10 ans même – ces enfants-là, ils vont être partis au secondaire, qu'est-ce qu'on va faire avec l'école? Ça va devenir l'éducation aux adultes? Ça va devenir quoi cette école-là? Puis ça va être utilisé sept jours/semaine. Les soirées aussi. Il faut rentabiliser une nouvelle construction.

1115 Là, on a ajouté à la dernière heure des usages complémentaires, je ne sais pas, je ne me souviens pas, camp de jour, le camp de jour a été mentionné, puis sûrement qu'il va y avoir des activités, puis ça, ça serait génial une petite école. Une école à l'échelle du quartier. Les enfants peuvent marcher jusqu'à l'école. Il y a Sainte-Geneviève qui accommode les enfants de Crawford présentement, vous avez demandé ça à Julie. Sainte-Geneviève accommode les
1120 enfants. Donc les enfants qui vont à Sainte-Geneviève pourraient aller à Allion. S'ils sont collés sur Allion, bien qu'ils aillent à Allion. Donc ça ferait plus de place dans Sainte-Geneviève. Sainte-Geneviève a un immense terrain, immense terrain. Ils pourraient agrandir. Mais...

1125 Julie a lu le courriel disant qu'ils préfèrent faire agrandir une école plutôt que d'en construire une nouvelle. Mais là, s'ils construisent cette école-là, puis ça c'est pour 100 ans et plus, là, s'ils s'en occupent, ça je l'ai écrit aussi. S'ils décident de ne pas s'en occuper, bien là, elle va durer 60, 65 ans mettons, comme celle-là a duré.

1130 Ça, c'est déplorable, excusez-moi, 65 ans pour un bâtiment qui était très bien construit, c'est déplorable. Puis il faut en tenir compte de ça. J'en reviens pas. Ils ont laissé pourrir l'école comme ça. C'est en évitant de la chauffer, en oubliant de la chauffer. C'est sûr que si je ne chauffais pas ma maison, c'est ce qui arrive, hein. Mais là, c'est dans le passé, il ne faut pas trop y penser. En tout cas, je ne veux pas trop prendre de temps, je pense que le soleil se couche.

1135 **LE PRÉSIDENT :**

On n'est pas lié par l'horaire du soleil. Ma collègue, madame Simard, a quelques questions pour vous.

1140 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

J'ai deux questions pour vous, Madame La Rocque.

1145 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

Oui, oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1150 Vous avez dit – ce n'est pas dans le document écrit mais dans ce que vous nous avez exprimé – que le projet d'école divise le quartier, a divisé le quartier.

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1155 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1160 Est-ce qu'il y a un ou plusieurs facteurs qui ont fait en sorte de diviser le quartier? Je suppose que c'est en deux que c'est divisé?

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1165 Le fait que la commission scolaire ait dit que ce n'était pas possible de construire une école si elle était de moins de quatorze classes, ça veut dire qu'il n'y aura pas d'école si c'est

refusé, si vous décidez « Non, non, construisez une école de sept classes. » « Non, non, ce n'est pas possible. » « O.K., il n'y aura pas d'école, on va vendre le terrain, puis on va prendre l'argent » puis, je ne sais pas. Alors ça, c'était ça. Nous, au fond, nous qui avons ouvert le registre – moi j'ai signé – ce n'était pas pour ne pas avoir d'école.

1170

Moi, comme Julie a dit, si on pouvait revenir dans le passé, puis entretenir cette école-là, ça, ça serait idéal. C'est sûr qu'il est trop tard, puis on ne le savait pas, on ne le savait pas. Les plans avaient été faits, ça avait été décidé, c'était cuit. C'est toujours arrangé avec le gars des vues. C'est arrangé. Puis là, il est trop tard, l'école est démolie, mais là, il faut reconstruire, puis c'est tout ce qu'on peut... On a une seule option. Puis là, ben : « Ah non, l'école, c'est trop coloré, ça ne rentre pas dans le quartier. » « O.K. on va changer des petites choses. »

1175

Mais on n'a pas changé le format. On a juste changé l'esthétique. « Ah bien oui, c'est vrai, le premier projet, ça avait l'air de, je ne sais pas, une usine nucléaire. Alors ajoutons de la couleur. » « Bien là, non, il y a trop de couleur. O.K. on va en enlever. » Mais le projet est resté pareil. C'est le même projet.

1180

Alors au fond, ce qui a divisé le quartier, c'est que les gens qui veulent l'école, qui ne veulent pas que leurs enfants marchent trois blocs plus loin à Sainte-Geneviève, qui trouvent que peut-être Sainte-Geneviève, c'est une vieille... « Ah c'est le fun, une belle nouvelle école. » Les gens qui peut-être ont une grosse hypothèque puis ça ne les dérange pas de dépenser plein d'argent, ça ne les dérange pas de dépenser plein d'argent, ils sont pour le nouveau, puis le « C'est excitant, mes enfants vont pouvoir jouer dans une belle cour d'école. » Je comprends ça mais c'est à long terme, là. On est dans le quartier, on va vivre avec ça, l'achalandage, il va falloir vivre avec ça. Ça ne va plus être le même quartier.

1185

1190

Il y a les élèves de l'autre côté qui veulent l'école, puis ça, ben ça nous a divisés mais on ne se connaît pas mais on a appris à se connaître parce qu'eux ont besoin d'une école, mais eux non plus ne sont pas très contents d'avoir à envoyer leurs enfants à contresens au fond. S'ils travaillent dans le centre-ville, bien ils doivent venir à Crawford puis comment...

1195

Eux, ils ont choisi d'habiter dans un quartier où tout est à proximité, puis là, ils se voient obligés d'envoyer leurs enfants trop loin pour marcher au fond. Ça, ça divise aussi. Ils ne sont pas... Il y en a qui la veulent, il y en a d'autres qui ne la veulent pas.

1200

Dans notre quartier, c'est parce que les gens qui veulent l'école voyaient qu'ils ne pourraient pas avoir d'école si ce n'était pas cette grosseur-là. « Vaut mieux une grosse école que l'inconnu. » Ça, on m'a dit ça. Au mieux, on ne sait pas qu'est-ce qu'ils vont mettre là à la place, on ne sait pas ça va être quoi. Les gens sont inquiets parce qu'on nous passe des affaires qui sont... Sans qu'on le sache. C'est un fait accompli, on nous le présente au fond.

1205

Les consultations publiques qui ont eu lieu, on sentait plus que c'était des séances d'information et non pas des consultations. C'était vraiment des... «On vous informe, voilà.» C'était plus ça qu'autre chose. Alors c'est ça.

1210

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc est-ce que je comprends bien, si je reformule en partie, un des facteurs de division, c'était la taille?

1215

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

Oui. Bien...

1220

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Alors que historiquement, l'école avait sept classes et maintenant, ce qui est proposé, c'est quatorze au total.

1225

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1230 Premier facteur de division?

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1235 Et quoi? Pardon?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Premier facteur de division.

1240 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

Premier, oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1245 Deuxième facteur de division, le fait qu'il y ait des élèves qui ne proviennent pas du quartier immédiatement...

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1250 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1255 ... mais que certains élèves proviennent de l'extérieur du quartier, donc ils ne pourront pas marcher.

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1260 Oui. Mais ça divise plus ou moins. Ça ne diviserait pas les gens du quartier ça.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1265 Donc c'est plutôt la taille de l'école?

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1270 C'est plutôt la taille et pas d'école versus on va prendre l'école à prendre quatorze classes. C'est plus ça.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et si c'était une école à sept classes?

1275 **Mme CATHERINE LA ROCQUE :**

1280 Il n'y en aurait pas de... On ne serait pas ici. On ne serait pas ici. Je le dis depuis le début, si ça avait été sept classes, la même taille, on ne serait pas ici. Même s'il y a des dérogations, on ne serait pas ici. Il n'y a personne dans le quartier qui est contre la même école qui était là ou quelque chose de semblable. Personne n'est contre ça.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1285 Alors ma deuxième question, Madame La Rocque, vous avez parlé des études de circulation et de stationnement.

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

Oui.

1290

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et vous sembliez en fonction de votre discours remettre en question l'objectivité, la crédibilité de ces études-là, les résultats, parce qu'elles étaient demandées par la commission scolaire.

1295

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

Oui.

1300

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Alors par qui devraient-elles être demandées ces études pour que vous accordiez la crédibilité, que vous les estimiez objectives?

1305

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

C'est... Oui, c'est difficile à répondre ça, parce que, puisqu'on dirait que le projet était tout cuit, bien c'était les élus de l'arrondissement qui ont tout cuit le projet avec la commission scolaire. Alors au fond, ça devrait être l'arrondissement, mais l'arrondissement devrait être objectif. Le maire poussait le projet et «*Go! Go! Go!* On est pour les enfants.» Ça paraît bien. C'est une année d'élection, puis on veut bien paraître parce qu'il y a beaucoup de jeunes familles qui s'installent à Verdun. Alors ça paraît bien, puis c'est excitant, puis c'est tout beau, puis c'est tout nouveau. Alors lui poussait le projet, donc il n'y a pas vraiment d'objectivité. Je ne sais même pas comment répondre à ça. Je ne sais pas.

1310

1315

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Bien. Merci beaucoup.

1320

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

Je suis désolée.

1325

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

Mme CATHERINE LA ROCQUE :

1330

Merci bien de m'avoir écoutée. Je vais déposer le complément?

LE PRÉSIDENT :

1335

S'il vous plaît. Alors, merci beaucoup. L'assemblée de ce soir est donc terminée. Alors la commission et sa secrétaire analyste vont analyser l'information reçue et les opinions exprimées. Le rapport sera présenté aux élus municipaux au début de la période estivale. Tel que mentionné en ouverture, le rapport sera rendu public deux semaines après ce dépôt.

1340

La commission n'a qu'un rôle consultatif, ce n'est pas l'Office qui prend les décisions concernant le projet de règlement qui fait l'objet de la consultation. Ces décisions sont prises par les élus au conseil municipal et au comité exécutif de la Ville de Montréal.

1345

Je remercie toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission, madame la sténographe, les personnes responsables du son, tout le personnel de l'Office à l'accueil, madame Beaudry. Et nous remercions également les représentants de la Ville et du promoteur pour l'excellente prestation qu'ils nous ont fournie.

1350

Je suis reconnaissant enfin à toutes les personnes qui sont venues présenter des mémoires, merci beaucoup, qui ont pris la peine d'en écrire un et les autres personnes qui se sont déplacées pour entendre. Donc merci beaucoup. Tout ça s'est passé dans la courtoisie et la patience, c'est très apprécié.

1355

Thank you all for coming tonight and for your courtesy and patience. Merci beaucoup, bonne soirée !

AJOURNEMENT

1360

Je soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, dûment assermentée, déclare et affirme sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des paroles recueillies au meilleur de l'enregistrement numérique et reproduites sur CD.

1365

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.